

Monplaisir réinvente sa place dans la ville

Lettre d'info #1 - août 2019



Séance de travail
à la Maison du projet.

Suivez l'actualité du projet

Officiellement présenté par le maire Christophe Béchu lors de la réunion publique du 11 septembre 2018, le projet de renouvellement urbain de Monplaisir, validé par le conseil national d'engagement de l'Anru, est bien lancé.

Déjà, le transfert du marché du dimanche au Doyenné, les premiers travaux liés au tramway et à la mise en place de la chaufferie collective au bois préparent le quartier aux mutations à venir.

La rénovation urbaine, c'est beaucoup de travaux, mais pas seulement. Ce grand projet en faveur de la qualité de vie dans le quartier est aussi l'occasion de rassembler les habitants, de mieux se connaître, de

s'appuyer sur les attentes et les habitudes de quartier pour le faire évoluer. C'est tout le sens de la concertation menée en continu par les équipes de terrain.

Pour vous permettre de suivre ces évolutions, tout un dispositif d'information est à votre disposition. La maison du projet est votre lieu ressource : vous y trouvez une exposition, des panneaux explicatifs et une maquette pour mieux comprendre les aménagements. Sur place, une équipe de professionnels peut vous aider quelles que soient vos questions liées à la rénovation urbaine ou au tramway. À votre domicile, vous recevez les informations sur les travaux qui vous concernent, par courrier ou sur votre smartphone grâce à

l'appli Vivre à Angers. Et, désormais, chez vous également, chaque trimestre, grâce à cette lettre *Monplaisir réinvente sa place dans la ville*, vous pouvez suivre l'avancement et les diverses facettes du projet.

Nous sommes nous-mêmes à vos côtés et à votre disposition pour vous rencontrer lors de nos permanences dans le quartier.

Michelle Moreau, Première adjointe, adjointe à la Vie des quartiers, à la Vie associative et à la Citoyenneté

Alima Tahiri, adjointe du quartier Monplaisir



La rénovation urbaine de Monplaisir : où en est-on ?

Dès cet été, de nouveaux chantiers s'engagent avec la démolition d'un premier bâtiment place de l'Europe. Suivra la déconstruction de la barre de l'Europe, en fin d'année. En parallèle, les travaux du tramway et du réseau de chaleur urbain se poursuivent, tandis que l'architecture du futur gymnase est dévoilée. Panorama des opérations d'ici à 2022.



- 1 Bureau de police :** en service depuis janvier 2019
- 2 Marché du dimanche au Dovenné :** en service depuis mars 2019
- 3 Chaufferie bois :** en travaux de fin 2019 à fin 2021
- 4 Cheminements alternatifs durant les travaux :** en travaux début 2020
- 5 Square de Bourgogne :** en travaux fin 2019 - début 2020
- 6 Centre commercial Europe :** lancement des déconstructions mi 2019
- 7 Pôle éducatif et culturel :** en travaux de mi 2020 à fin 2020
- 8 Gymnase de Monplaisir :** livraison septembre 2022
- 9 Ligne B du tramway :** en travaux jusqu'en 2022

Le gymnase, coup d'envoi de la rénovation urbaine !

Deux fois plus grand et entièrement restructuré, le futur gymnase de Monplaisir va marquer le nouveau visage du quartier. Grâce à son architecture, ses façades vitrées, son vaste hall ouvert sur le cœur de quartier et

surtout par ses activités. Danse, musculation et sports collectifs bénéficieront d'équipements et de salles modernisés, tandis que toute une aile dédiée au tennis de table, une salle de boxe et un dojo seront créés.

Espaces d'accueil et vestiaires seront aussi conçus pour recevoir des compétitions régionales et nationales, faisant de l'équipement un outil de rayonnement. Les clubs de haut niveau les Loups d'Angers, l'Ufab 49 et la Roma y trouveront d'ailleurs résidence. À l'échelle du quartier, le développement de la pratique pour tous et l'accès aux personnes en situation de handicap sont des axes forts du projet.

Calendrier prévisionnel des travaux : de septembre 2020 à septembre 2022.



Avec plus de 2500 m² supplémentaires, le gymnase doublera de surface. Sur le plan architectural, confort thermique et acoustique, économies d'énergie, intégration au quartier figurent au cahier des charges.



Le tennis de table sera l'une des nouvelles activités proposées.

Tout un quartier chauffé au bois

2800 logements et l'ensemble des équipements publics du quartier, alimentés en eau chaude et chauffés grâce au bois, la transition énergétique est en marche à Monplaisir ! Respectueuse de l'environnement, un coût maîtrisé et stable, l'énergie bois est déjà exploitée à Belle-Beille et aux Hauts-de-Saint-Aubin notamment, en lien avec une démarche d'éco-quartier. Elle viendra remplacer les

systèmes actuels au fur et à mesure des réhabilitations et des nouvelles constructions. Objectif : un fonctionnement optimal à l'horizon 2024.

Comment ça marche ? Au point de départ, à proximité de l'usine Scania, une chaufferie collective sera construite. Ici, le bois, issu des scieries et des productions locales, sera stocké puis brûlé. La chaleur produite sera véhiculée jusqu'aux

logements via un réseau souterrain de 7 km. Les travaux du réseau de chaleur ont déjà démarré avec ceux du tramway, la construction de la chaufferie devrait être lancée fin 2019, pour une mise en service fin 2021. Une réunion publique de présentation aux riverains sera programmée à l'automne.

Prêts de jeux dans la future bibliothèque

Des locaux plus grands, organisés par tranches d'âge, une salle pour les animations, une palette d'outils dédiés au numérique... et des jeux pour tous les âges ! En 2021, en un même lieu, avec une même carte A'tout, il sera possible

d'emprunter livres, jeux et DVD. « L'arrivée d'une ludothèque va nous permettre d'élargir notre public, précise Véronique Proutière, responsable de la bibliothèque, puisqu'il sera également possible de jouer sur place. »

Plus accessibles, les nouveaux locaux seront situés au 7, rue de Haarlem, dans l'ancien foyer des jeunes travailleurs. Ici, d'autres services viendront s'installer afin de former un véritable pôle éducatif et culturel.

Centre commercial Europe, une restructuration en 3 étapes

Plus ouverte et plus vivante, la future place de l'Europe fait table rase de sa structure actuelle. Le centre commercial sera démoli pour être remplacé par de nouveaux bâtiments mêlant logements, commerces et services. Pour maintenir l'activité durant les travaux, ceux-ci se dérouleront en 3 étapes.

1

Installation de locaux modulaires provisoires (juillet 2019 - fin 2020),

en lieu et place du bâtiment aux 7-9-11 rue de Normandie démoli. Les commerces et services de la partie Nord du centre commercial seront logés dans les modulaires.

2

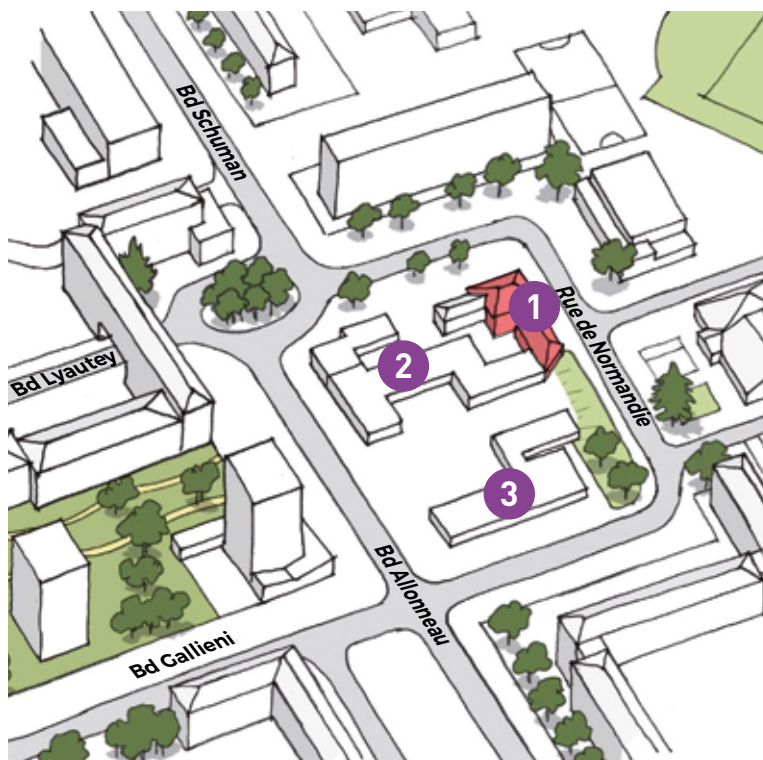
Partie Nord : déconstruction puis reconstruction (2020 - 2022).

Lorsque les nouveaux locaux de la partie Nord seront achevés, les commerces logés dans la partie Sud pourront s'y installer.

3

Partie Sud : déconstruction puis reconstruction (2022 - 2024).

L'ensemble du centre commercial sera reconstruit, les commerces et services pourront s'installer définitivement dans leurs nouveaux locaux et les modulaires pourront être retirés.



Locaux provisoires (modulaires)

Les dates sont indicatives et seront précisées au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Lav'Plaisir déménage square Lyautey

La laverie et le multi service de proximité Lav'Plaisir de l'association Consommation, Logement, Cadre de Vie (CLCV) quitte les locaux de la barre de l'Europe. Dès le 27 août, elle accueillera le public au 4, square Lyautey, selon les horaires habituels, du lundi au vendredi de 13h45 à 17h45.

À VOS CÔTÉS

Médiateur travaux

Rachid Belkala
06 37 94 46 02
mediateur.monplaisir@angersloiremetropole.fr

Maison du projet

2 bis, boulevard Allouneau
02 41 37 53 47
angers.fr/nprumonplaisir
Permanence le mercredi, de 10h à 12h30

Pour toute question concernant votre logement,

vous pouvez vous rapprocher de votre bailleur. Des associations peuvent également vous aider, une liste est à votre disposition à la Maison du projet.

CONCERTATION

Pommes et poires à déguster square de Bourgogne

C'était l'affluence, square de Bourgogne, en ce 23 mai. Une vingtaine de riverains et d'usagers ont répondu présent à

l'invitation de la Ville. Objectif : adapter l'aménagement du square aux usages et à l'arrivée de nouvelles familles. L'espace est

ombragé mais « est un lieu de passage plus que d'usages », font remarquer les participants. Exception faite des assistantes

maternelles qui fréquentent le lieu et l'apprécient pour ces espaces non contraints, « plutôt pratiques pour laisser les enfants faire du vélo ou de la draisiennne ». Suite aux échanges, un plan d'aménagement a été réalisé et sera présenté aux habitants en septembre. Le square, conçu comme un espace intergénérationnel, restera ouvert sur le quartier. Il comprendra des jeux pour enfants, une zone sportive avec un panier de basket, un

terrain de pétanque et une table de pique-nique. Un peu plus loin, dans la partie qui longe la voie ferrée, derrière les maisons, 6 à 7 arbres fruitiers seront plantés : pommiers, poiriers, pêchers, que les habitants pourront cueillir librement. Les travaux et plantations auront lieu fin 2019.



Au cœur du square, les cheminements seront redessinés autour du panier de basket et de nouveaux jeux.